

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 466

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 181047

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : La Comète - Requalification de l'ex Comédie Loubet - Convention attributive de subvention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 466

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 181047

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : La Comète - Requalification de l'ex Comédie Loubet - Convention attributive de subvention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne a souhaité entreprendre la requalification du site de l'ancienne Comédie à la suite du départ du Centre Dramatique National en 2016 / 2017 pour rejoindre ses nouveaux bâtiments situés dans la ZAC Manufacture Plaine Achille.

Ce nouveau lieu, baptisé La Comète, accueillera, à son ouverture, deux salles de spectacles, un club de jazz et un espace de restauration, le département d'art dramatique du Conservatoire, des compagnies émergentes, ainsi que des acteurs culturels du territoire stéphanois.

Le projet de requalification de l'ancienne Comédie et sa transformation en une maison des pratiques amateurs et émergentes « La Comète », s'inscrit dans la politique de la ville de Saint-Etienne en faveur du développement de l'Education Artistique et Culturelle tout au long de la vie.

□ **Motivation et Opportunité :**

Les études de faisabilité et programmation ont permis d'arrêter le périmètre et le contenu du projet, ainsi que son budget. L'enveloppe financière s'établit ainsi à : 9 170 074 €

Dans le cadre de la Convention Territoriale de Saint-Etienne Métropole (CTCM de SEM), la Région Auvergne-Rhône-Alpes a approuvé sa participation financière au projet.

Dans ce contexte, une demande de subvention a été présentée par M. le Maire en date du 5 avril 2018 au titre du volet urbain du Contrat de Plan État Région (2015-2020) et plus spécifiquement dans le cadre du sous volet « + Attractive ».

□ **Contenu :**

La convention soumise à l'approbation du Conseil Municipal organise les conditions ainsi que les délais de paiement de la subvention, attribuée par la Région à la Ville, d'un montant de 1 800 000 €

Par ailleurs, elle fixe les modalités de communication qui s'imposent à la collectivité quant au soutien financier apporté par la Région au projet de requalification de la Comète.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

